

Patrice Vergriete plaide pour une plus grande décentralisation de la politique du logement

Le nouveau ministre délégué en charge du logement, Patrice Vergriete, a effectué sa première sortie officielle fin août dans le Pays basque. Le maire de Dunkerque, qui a succédé à Olivier Klein en juillet dernier, a esquissé les grandes lignes de sa feuille de route et confirmé, depuis, de premières pistes de travail.



Face à la crise qui s'installe pour le secteur du logement, le successeur d'Olivier Klein plaide pour davantage de décentralisation et assume la fin des aides à la construction. Voilà en résumé les premiers éléments de la feuille de route ministérielle dévoilés lors de ses premières sorties publiques fin août : "Je ne crois pas trop à la recette miracle, à la grande mesure nationale type 'Sellier' qui va tout relancer car on connaît aujourd'hui les effets pervers de ce type de mesures !", a-t-il ainsi lancé le 25 août dans le cadre des Entretiens d'Inxauseta (Lien sortant, nouvelle fenêtre), rencontres organisées à Bunus dans le Pays basque. Son credo consiste davantage à "libérer les initiatives au niveau du terrain, (...) à assumer la décentralisation de la politique du logement" et à donner plus de moyens aux acteurs du logement. Affichant ses ambitions, Patrice Vergriete explique ainsi qu'il souhaite "changer les règles du jeu de la politique du logement, l'architecture de la politique du logement" plutôt que de faire "du bricolage comme on a pu le faire depuis un certain nombre d'années".

Vers un "recentrage" du prêt à taux zéro

A l'appui de sa démonstration, le ministre explique qu'"aujourd'hui on n'a pas forcément besoin de développer la construction partout dans le pays ; il faut mettre l'accent là où c'est nécessaire", dans les métropoles ou les zones touristiques, notamment.

Une stratégie qui passera, selon lui, par un "recentrage" du prêt à taux zéro ainsi que par la possibilité donnée à davantage de communes "de développer des logements intermédiaires". En marge d'une visite jeudi 31 août sur la ZAC des Agnettes à Gennevilliers (92), le ministre a confirmé qu'il présenterait prochainement des mesures d'élargissement du zonage s'appliquant au logement intermédiaire. Un décret doit être publié mi-septembre à cet effet avant une refonte d'ensemble, a précisé le ministre qui se dit "à fond sur le sujet".

"La suppression du Pinel, je m'en réjoui !"

Depuis les Pyrénées-Atlantiques le 25 août dernier, Patrice Vergriete était également revenu sur la fin de la niche fiscale Pinel dont l'annonce avait notamment fait réagir les acteurs de la construction. Des propos confirmés depuis : "La suppression du Pinel, je m'en réjoui", a même insisté le ministre quelques jours plus tard à l'occasion d'un entretien sur France Inter, estimant ne pas être certain "que l'on ait produit beaucoup de logements de qualité avec cette mesure !". Aux mesures fiscales en faveur des particuliers, le ministre préfère le soutien aux investisseurs privés et confirme travailler à "un dispositif qui permettra de les mobiliser sur l'investissement locatif". Sur le logement social, Patrice Vergriete prépare "des mesures permettant d'améliorer les fonds propres des bailleurs" qui pâttissent actuellement de la chute des ventes de HLM. Enfin, selon AEF, le ministre plancherait également sur un projet de loi relatif aux copropriétés qui pourrait intégrer la proposition de loi sur l'élargissement des compétences des AOH (autorités organisatrices de l'habitat).

Publié le 04/09/2023 – Localtis – Guillaume Ducable